

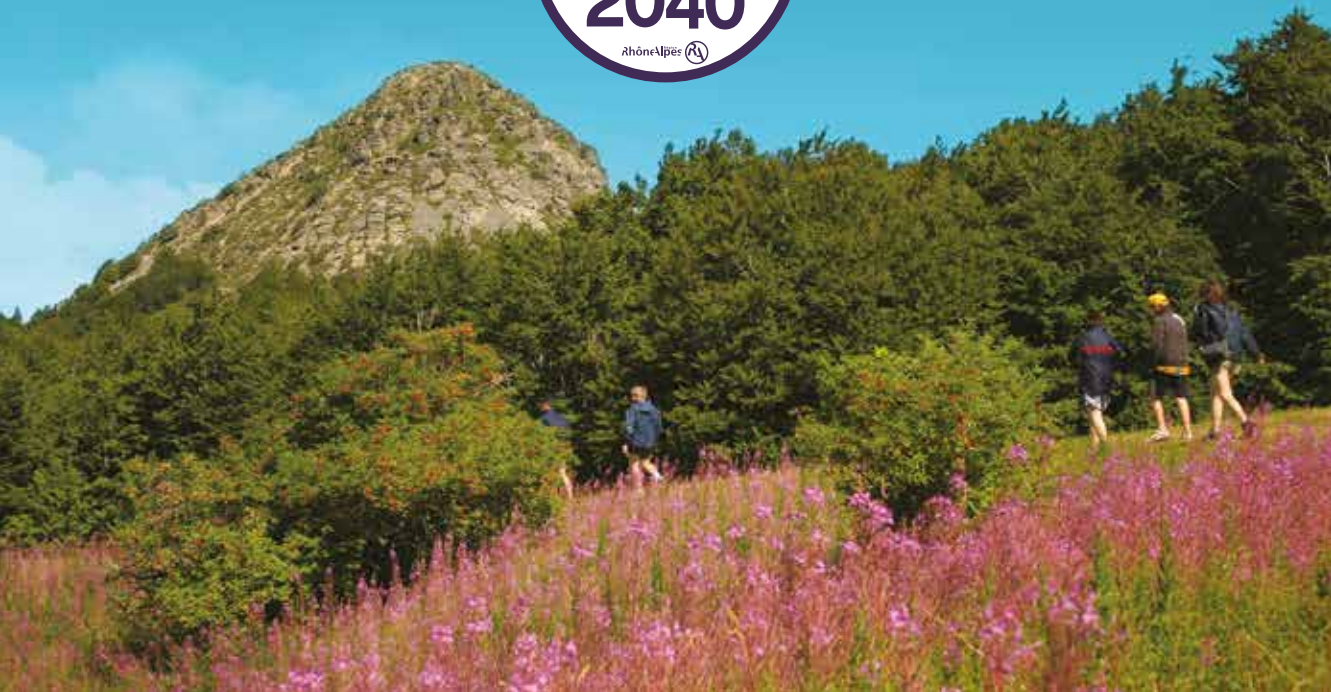
Rhône-Alpes^{Région}



CONSEIL
MONTAGNE
2040

Saint-Andéol-de-Fouchades

27 JUIN 2015



ÉDITO

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi la ferme de Bourlatier, à proximité du Mont Gerbier de Jonc, et à quelques encablures de la Haute-Loire et de l'Auvergne, pour accueillir la troisième réunion du Conseil Montagne 2040. En effet dans un peu plus de six mois, le 1^{er} janvier 2016, Auvergne et Rhône-Alpes ne formeront plus qu'une seule et même Région qui sera la première région européenne de montagne.

Cette union, nous avons commencé à la préparer depuis plusieurs mois avec René Souchon, le Président de la Région Auvergne, et dans l'ensemble des champs d'intervention du Conseil régional. Pour ce qui concerne la montagne, notre collaboration était déjà engagée depuis plusieurs années dans le cadre du GIP Massif Central, dont j'assume actuellement la présidence. Nous sommes donc pleinement conscients des espoirs, nombreux et légitimes, qu'il nous revient aujourd'hui de concrétiser. A cette actualité s'ajoute celle de la refondation de la loi Montagne à laquelle nos deux Régions participent activement. La contribution que nous avons apportée s'articule notamment autour du fait qu'il faut aujourd'hui s'attarder davantage sur les opportunités de la montagne que sur ses « handicaps ». Cette façon d'aborder le développement des territoires de montagne est d'ailleurs aussi au fondement de la philosophie de la démarche Montagne 2040. Et c'est encore dans cet esprit que nous devons appréhender l'enjeu du numérique, thème retenu pour cette réunion du Conseil Montagne 2040, après les services à la population et l'immobilier de loisir. En d'autres termes, l'aménagement numérique ne doit pas seulement être perçu comme visant à pallier le décrochage de certains territoires de montagne, mais plutôt comme un moyen de valoriser leurs atouts, de permettre leur développement économique ou d'y améliorer les conditions de vie. C'est à mes yeux un débat fondamental pour lequel je sais pouvoir compter sur votre participation active.

Le Président du Conseil régional Rhône-Alpes

C'est parce qu'elles sont les sentinelles avancées du changement climatique, parce qu'elles sont un formidable réservoir de biodiversité et parce qu'au-delà des aménités qu'elles offrent à leurs piémonts, elles sont pour l'Homme tout à la fois des lieux de vie authentique et d'extraordinaires espaces de ressourcement, parfois de spiritualité, que nos montagnes font l'objet de toute l'attention de la Région. Montagne 2040 a eu cette vocation : au travers d'une réflexion prospective conduite avec 300 jeunes, regarder loin pour accompagner, dans les politiques publiques d'aujourd'hui, l'émergence de nouveaux modèles où préservation, réparation et développement ne s'opposent plus.

Aujourd'hui, au mont Gerbier de Jonc, point de jonction entre Auvergne et Rhône-Alpes, le Conseil Montagne 2040 viendra reconnaître au travers des « labels Montagne 2040 » tous ces acteurs qui, sur le terrain, préparent chacun à leur manière les changements de paradigme nécessaires.

Demain, la grande Région Rhône-Alpes Auvergne aura naturellement la montagne au cœur ; elle sera même la plus grande région européenne de montagne !

Face à une certaine idée de la France qui voudrait que l'énergie et l'activité aillent aux métropoles, il est important pour nous tous de réaffirmer que la vraie, la grande richesse de notre Région, c'est aussi sa montagne. Et que cette montagne, par nos rencontres et au travers du Conseil Montagne 2040, nous la dessinons ensemble !

**La Conseillère régionale déléguée
à la Montagne et au Tourisme**



LES VALEURS DU LABEL MONTAGNE 2040

La labellisation distingue et authentifie des actions fondées sur des valeurs et des orientations communes, telles que présentées dans la délibération « Montagne 2040 - nouveaux temps, nouveaux défis » de décembre 2013.



En plus du respect de ces valeurs, un projet distingué par le label « Montagne 2040 » présente certaines des caractéristiques suivantes :

- ▲ Préserver et valoriser les ressources naturelles
 - ▲ Mettre l'accent sur la jeunesse
 - ▲ Présenter un caractère innovant
 - ▲ S'inscrire dans la durée et pérenniser des emplois
 - ▲ Favoriser les échanges solidaires sur le territoire
 - ▲ S'inscrire dans une dynamique européenne
-

RETOUR SUR LE 2^e CONSEIL MONTAGNE 2040 RHÔNE-ALPES

L'immobilier de loisir - 13 décembre 2014

L'essentiel

Ont participé aux tables rondes :

- ▲ **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président du Conseil régional Rhône-Alpes
- ▲ **Jean-Michel GUERRE**, Vice-président de la Région Auvergne, chargé de l'attractivité des territoires et des politiques contractuelles
- ▲ **Claude COMET**, Conseillère régionale Rhône-Alpes, déléguée à la Montagne et au Tourisme
- ▲ **Michel GIRAUDY**, Maire de Bourg Saint Maurice
- ▲ **Robert VORGER**, Maire des Avanchers-Valmorel et Vice-président de l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise
- ▲ **Patrick FRANCOIS**, Délégué régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts et consignations
- ▲ **André MOLLARD**, Président de la CAPEB Savoie
- ▲ **Mireille SERTOUT**, Présidente de la Fédération Française des associations de résidents des stations de montagne
- ▲ **Laurent CHELLE**, Directeur général du domaine skiable des Arcs
- ▲ **Christian DOUCHEMENT**, Directeur de la station de Villard de Lans
- ▲ **Géraud CORNILLON**, Fondateur et Directeur général de Terrésens
- ▲ **Timothée DUPELOUX**, Fondateur de l'association Résidences Solidaires
- ▲ **Sylvain CHARLOT**, chargé du pôle Ressources Réhabilitation et Remise en tourisme de l'immobilier de loisir en montagne, au sein d'Atout France

Le débat s'est déroulé en présence de nombreux élus et acteurs des territoires de montagne.

Six mois après l'installation en Chartreuse du premier Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes, c'est en haute montagne, en Tarentaise-Vanoise, que s'est réuni le Conseil pour la deuxième fois, pour débattre de la question de l'immobilier de loisir.

Sur ce sujet crucial, le diagnostic n'est plus à faire : la capacité d'accueil des stations diminue, ce qui fragilise leur modèle économique. En effet, face à un patrimoine immobilier vieillissant et à une propriété éclatée, la construction neuve, freinée par la rareté foncière, ne compense plus les pertes de lits dans l'hébergement touristique marchand. À l'évolution des attentes de la clientèle s'ajoutent les enjeux environnementaux, toujours plus prégnants, qui doivent également être pris en compte.

L'objectif central qui consiste donc à (re)mettre en marché des logements existants est aujourd'hui partagé par l'ensemble des acteurs de la montagne.

Face à l'impact limité des dispositifs fiscaux qui avaient été imaginés pour faciliter la rénovation de l'hébergement touristique, les collectivités s'emparent du sujet, conscientes de la nécessité de miser sur le tourisme quatre saisons et de trouver des solutions sur mesure, adaptées aux spécificités locales.

Avec les conventions « Montagne 2040 – Stations Vallées Pôles de Nature » votées en janvier 2015, la Région encourage les territoires de moyenne montagne à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'un modèle économique moins dépendant de la saison hivernale. Concernant le logement des saisonniers, la Région conduit un important travail qui aboutira à la mise en place d'un nouveau dispositif à l'automne 2015.

Comme en ont témoigné la commune de Villard-de-Lans, les stations des Arcs et de la Clusaz ainsi que le territoire de Tarentaise-Vanoise, de nombreuses initiatives locales sont aujourd'hui engagées. L'enjeu est maintenant d'identifier les bonnes pratiques pouvant être dupliquées. C'est précisément l'objet du Pôle Ressources Régional sur l'Immobilier de Loisir en Montagne (PRRILM), issu du partenariat entre Atout France, Rhône-Alpes Tourisme et la Région Rhône-Alpes. (<http://rehabilitation-immobilier-montagne.url.ph>)

“ Nous réactivons un patrimoine dormant ”

Patrick FRANCOIS, directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations

Il ressort des débats la conviction que les propriétaires doivent être considérés comme des acteurs partenaires et pleinement engagés - dès l'amont - dans le développement de la station.

La rénovation du parc immobilier représente un enjeu économique majeur pour les territoires de montagne, ce qui peut déboucher sur un cycle vertueux, si le choix est fait de privilégier les compétences des entreprises artisanales et les ressources locales (filière bois...).

La rénovation du parc immobilier représente un enjeu économique majeur pour les territoires de montagne

Enfin, le travail sur la réhabilitation de l'immobilier de loisir doit s'accompagner

d'une action volontariste vers des publics éloignés des loisirs en montagne. Face à cet enjeu social et sociétal, il convient de saluer des initiatives émergentes qui contribuent à rendre la montagne accessible à tous. Citons par exemple les « loyers solidaires », minorés pendant les périodes creuses, qui favorisent l'augmentation du taux d'occupation de l'hébergement touristique, ce qui a donc des répercussions positives pour l'ensemble de la station (commerces, services...).

Votre établissement s'engage pour l'immobilier de loisir dans les stations. Pourquoi ?

En montagne, un phénomène va croissant : de nombreux propriétaires ne mettent plus leurs appartements en location comme ils le faisaient auparavant. Ils les avaient souvent acquis au bénéfice d'un régime fiscal les obligeant à le faire, mais ce système a, depuis, pris fin. Beaucoup n'ont en outre pas les moyens de rénover ces logements. Ceux-ci sont peu à peu menacés d'obsolescence. Pour réactiver ce patrimoine dormant, nous avons lancé en 2012 l'expérimentation d'un élément de réponse.

De quoi s'agit-il exactement ?

Nous avons créé une société foncière et d'autres, locales, dans cinq stations emblématiques : Les Deux Alpes, Serre-Chevalier, les Arcs, les Ménuires et la Plagne. Leur rôle est d'acquérir les logements concernés, de les rénover, puis de les remettre en location. Elles peuvent aussi les revendre en incitant les nouveaux propriétaires à louer. En tant qu'établissement public, la Caisse des dépôts et consignations a pris 49 % des parts, les autres étant réparties entre notre filiale la Compagnie des Alpes, le Crédit Agricole des Savoie, la Banque Populaire des Alpes et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Dans chaque station, les opérateurs de remontées mécaniques, les collectivités locales, les agences immobilières, participent également au dispositif.

Quel bilan en dressez-vous à mi-parcours ?

Fin mars 2015, 422 appartements (soit 1874 lits) sur les 637 repérés, avaient été achetés, pour quelque 40 M€ d'investissement. L'objectif est de 573 à fin septembre 2015. Le prix d'acquisition est de 2500 à 3000 € le m², soit la moyenne du marché... C'est relativement intéressant pour les propriétaires compte tenu de l'état de ces logements : leur rénovation coûte en moyenne 800€ le m². 70 % sont déjà remis en location ou revendus avec une incitation à louer à nouveau. Il faudra ensuite que les acteurs financiers s'emparent à leur tour de ces bonnes pratiques. De notre côté, nous venons de créer une autre foncière, qui vise à développer l'offre hôtelière.

8 AXES DE LABELLISATION

La délibération de décembre 2013 « Montagne 2040 – nouveaux temps, nouveaux défis », s'articule autour de 8 axes, socles d'une labellisation régionale d'actions exemplaires.

Axe 1



ORGANISER UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ESPACE
P.16

Axe 2



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES
P.18

Axe 3



PROMOUVOIR DES CONDITIONS D'EMPLOI DURABLE
P.22

Axe 4



ÉLARGIR ET ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE
P.26



Axe
5



**ACCOMPAGNER LES MUTATIONS
ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX
MODÈLES ÉCONOMIQUES**

P.30

Axe
6



**TRANSPORT ET NUMÉRIQUE :
IMAGINER LES RÉSEAUX
DE DEMAIN**

P.32

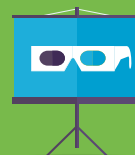
Axe
7



**FAVORISER LES SERVICES
DE PROXIMITÉ**

P.36

Axe
8



**REDÉCOUVRIR LA MONTAGNE :
TRANSMISSION ET OUVERTURE**

P.38

► Après **62** actions identifiées en 2014, **42** nouveaux projets, ancrés dans la réalité des territoires et traduisant les valeurs de Montagne 2040, sont labellisés aujourd'hui. Ils sont présentés ci-après.

LES LABELLISÉS DE DÉCEMBRE 2014 : RETOUR SUR QUELQUES PROJETS

Interviews pages 10 à 15





© Région Rhône-Alpes

“ Nous allons diversifier notre clientèle ”

Christelle Mudry, directrice du centre de vacances l'Echo des montagnes à Seytroux en Haute-Savoie



Vous avez repris en 2000 le centre de vacances de vos parents : était-ce un projet de longue date ?

Non. J'ai suivi une école de commerce, puis j'ai travaillé dans la banque. Quand mes parents ont pris leur retraite - un bien grand mot, puisqu'ils m'aident toujours !-, il m'a paru impensable que cette activité s'arrête. Cela s'est tout de suite très bien passé : nos hôtes sont toujours agréables, de même que les saisonniers que j'emploie. Nous recevons depuis 40 ans des classes de découverte de la Ville de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) mais aussi d'autres communes, pour des enfants dès 4 ans. Pendant les vacances, les colonies prennent le relais. Nous pouvons accueillir jusqu'à 105 personnes en même temps.

Comment faites-vous pour maintenir votre activité, voire la développer ?

Nous nous concentrons sur ce que nous savons faire : l'hébergement et la restauration. Pour les activités, les groupes viennent avec des animateurs sinon nous en recrutons, comme des guides accompagnateurs en montagne. Mais chez nous,

« Lorsque mes parents ont pris leur retraite, il m'a paru impensable que l'activité s'arrête ! »

en vallée d'Aulps, les enfants découvrent ou redécouvrent des plaisirs simples comme fabriquer des moulins à eau, jouer dans le torrent ou construire des cabanes dans le petit bois. Les plus grands vont aussi bivouaquer vers notre chalet d'alpage ou faire du rafting. Sans oublier le ski l'hiver, bien sûr. Grâce à une aide financière de la Région, nous avons agrandi et rénové un bâtiment : depuis décembre 2014, nous pouvons ainsi accueillir des élèves plus âgés et des adultes.

Le label Montagne 2040 peut-il soutenir cette diversification ?

Oui, c'est un encouragement. Ce label conforte nos choix : maintenir cette activité en zone de montagne, alors que de nombreux centres de vacances ferment, proposer une cuisine maison et locale, et enfin rechercher l'innovation : l'été, nous accueillons désormais des « cousinades » et autres réunions de familles ou de copains. Nous pourrions aussi accueillir des stages de yoga : le cadre est idéal !

« Depuis 2011, nous avons accompagné trente projets »

François Odouard a constitué à Bourg-Argental, dans la Loire, deux « Cigales »*, des clubs d'investissement solidaires.

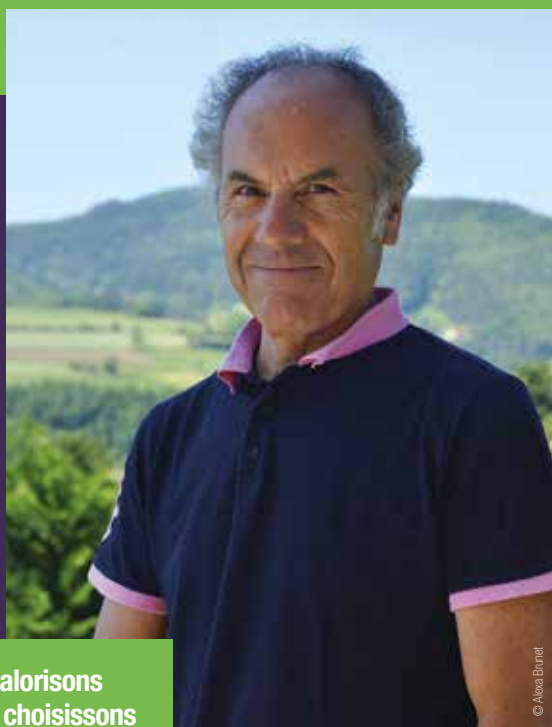
Pourquoi avez-vous créé deux clubs Cigales dans le Pilat ?

Avec d'autres habitants de Bourg-Argental, nous voulions épargner en favorisant le développement du territoire. Nous aidons financièrement, mais nous sommes très attachés à la fraternité et à la solidarité.

Comment cela se traduit-il dans le fonctionnement des Cigales ?

Nous sommes des citoyens épargnants. Nous versons au moins 15 € par mois au club. Cette épargne est investie, pour cinq ans, dans des projets de création d'activité que nous avons repérés dans le Pilat ou ailleurs. Nous entrons soit dans le capital (25 % maximum), soit dans un compte courant d'associé, soit dans les deux. Au-delà de l'épargne, nous accompagnons les projets avant qu'ils ne se montent et au moins cinq ans après le démarrage de l'activité. Cet accompagnement, bénévole, est essentiel. Nous aidons la personne à préciser son projet, à vérifier la viabilité, écrire ses statuts, rechercher un local. Nous pouvons même l'accompagner auprès des banques. Depuis 2011, nous avons accompagné trente projets et en avons retenu seize pour une aide.

« Nous valorisons l'éthique et choisissons toujours des projets qui aident à développer les territoires, respectent les être humains et l'environnement »



Quel type de projets avez-vous financé ?

Nous valorisons l'éthique et choisissons toujours des projets qui aident à développer les territoires, respectent les être humains et l'environnement. Le premier que nous avons accompagné est un magasin de producteurs locaux dans le Pilat : il a permis l'installation des trois producteurs et la reprise d'une exploitation par un fils d'agriculteur. Nous avons aussi aidé à la création d'une Scop qui transporte en péniche des produits locaux - dont ceux du Pilat - de Sète à Paris, en passant par Lyon.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Les Cigales se sont multipliées autour de nous. Il y en a deux nouvelles à Bourg-Argental, d'autres à Pélussin, Annonay, Firminy et Saint-Etienne. Le label Montagne 2040 nous donne de la visibilité. Nous travaillons avec la Communauté de communes et le Parc du Pilat, notamment pour repérer des projets. Nous avons choisi de ne pas recevoir de subventions afin de conserver notre autonomie.

* Cigales : clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

“ Amener les gens à la montagne, en faisant travailler les locaux ”

Rémi Thébault a créé Easy Mountain, une application pour smartphone qui facilite la randonnée.

Comment est née l'idée d'Easy Mountain ?

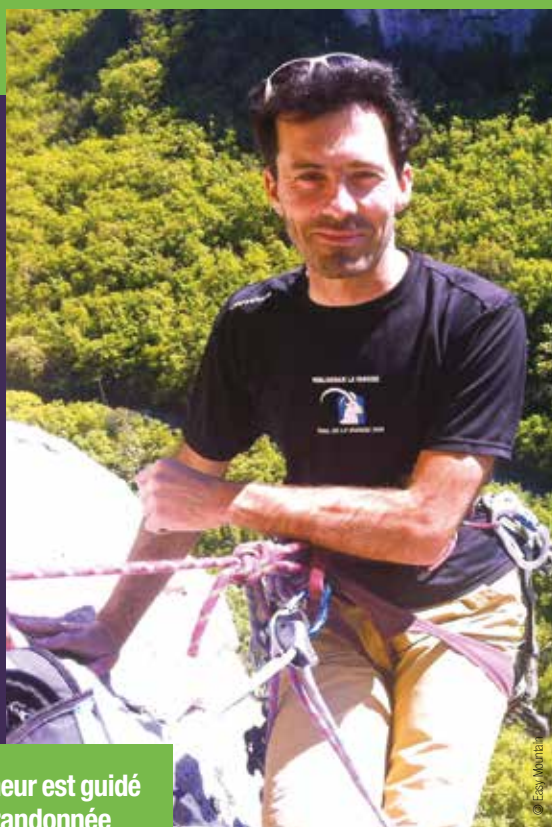
Voilà trente ans que je pratique la montagne. Très souvent, j'ai emmené avec moi des amis citadins. Ils trouvaient ça extraordinaire, mais n'y retournaient pas seuls. Parallèlement, je rencontrais beaucoup de gardiens de refuge ou d'accompagnateurs fantastiques, mais qui ne savaient pas vendre leurs compétences. Mon idée a été de les relier grâce à une application smartphone : amener les gens à la montagne, tout en faisant travailler les locaux.

Quand avez-vous lancé le projet ?

Mes deux associés et moi avons commencé à monter le dossier il y a trois ans, pour démarrer l'activité en juin 2014. La première année a permis de tester l'application nommée Mhikes. Elle réunit cinquante balades de montagne, créées par les accompagnateurs de haute montagne. Nous avons intégré ces données, que le promeneur peut télécharger puis, une fois sur le terrain, il est guidé dans sa randonnée par une fonction GPS, avec des photos et des cartes.

Qu'apportez-vous de différent par rapport à un guide papier ou une carte ?

Nous proposons des parcours de marche à pied, à vélo ou raquettes. Le promeneur peut être guidé depuis sa porte et sa balade, scénarisée. Nous indiquons une belle église à visiter, proposons un jeu ou un quizz en lien avec le lieu. Il dispose d'une fonction carnet de souvenirs, avec des textes, photos, cartes. On peut ensuite partager avec d'autres. L'idée est de créer la première communauté de promeneurs avec, l'an prochain, un forum.



« Le promeneur est guidé dans sa randonnée par une fonction GPS, avec des photos et des cartes »

Quels sont vos projets ?

Aujourd'hui, nous sommes cinq salariés, bientôt huit. Cet été, nous aurons 250 parcours, dans le quart sud est. Nous souhaitons nous ouvrir aux autres massifs en France. Nous commençons à créer, toujours avec les accompagnateurs, des balades urbaines qui rencontrent un réel succès. Et à développer des catalogues de randonnées connectées pour les offices de tourisme ou les communautés de communes. Le label Montagne 2040 nous a donné une bonne visibilité auprès des acteurs locaux.



“ L’escalade est une école de persévérance ”

Béatrice Jallade-Cecchini, professeur de sport, à l’origine de l’activité escalade au lycée Blaise-Pascal de Charbonnières-les-Bains dans le Rhône



Pourquoi avoir voulu, dès les années 2000, équiper le gymnase du lycée d’un mur d’escalade ?

Je suis originaire de Bourg-Saint-Maurice, passionnée de montagne et d’escalade. C’est une école de la persévérance, du dépassement de soi, ainsi que de l’entraide et de l’attention à la sécurité. Grâce à cette installation, tous les élèves de seconde peuvent être initiés. Environ la moitié d’entre eux poursuivent ensuite et présentent cette option au bac. Une centaine adhèrent à l’association sportive et les plus mordus pratiquent la compétition : ils s’entraînent trois fois par semaine et partent en stages avec La Dégaine. Nous avons des liens étroits avec ce club qui utilise le mur depuis l’origine et qui est aujourd’hui le 4^{ème} de France. Il nous permet d’envoyer les jeunes grimper en pleine nature pour qu’ils découvrent ce plaisir.

Ces élèves atteignent-ils de hauts niveaux ?

L’équipe de l’établissement trône depuis cinq ans le podium du championnat de France UNSS d’escalade et la première place depuis 2013. Le 20 mai dernier, au Creps Rhône-Alpes de Voiron, Louane Thomas, Marjorie Vernin-Biancal, Robin

▲ **De gauche à droite : l’équipe championne de France UNSS 2015 :** Marin Dugourd (juge UNSS) et Marjorie Vernin-Biancale, Louanne Thomas, Robin Mignard et Florian Besson.

Mignard et Florian Besson ont à nouveau remporté le titre de champions de France. Pour la plupart, c’est une histoire de famille : j’ai formé leurs frères et sœurs avant eux ! En restant en contact avec eux, je constate que ce sont souvent des élèves qui réussissent bien dans leurs études. J’en avais emmené deux d’entre eux aux Arcs, en 2014, lorsque j’ai reçu le label « Montagne 2040 » au nom du lycée Blaise-Pascal.

Qu’apporte ce label à l’établissement ?

Il doit permettre de dynamiser des projets autour de la montagne, y compris pour la découverte de ses métiers : lors du Conseil Montagne 2040 de l’an dernier, les jeunes élèves ingénieurs qui m’accompagnaient ont pu profiter de conférences intéressantes pour leur projet professionnel. Il faut ouvrir les yeux de nos élèves des villes sur ce bassin d’emploi important qu’est la montagne.

“ Ma cuisine séduit autant les Ardéchois que les touristes ”

Marie-Hélène Bruyère, patronne de la table « Marie Café » à Saint-Basile, en Ardèche



« Je fais tout moi-même en cultivant une partie des légumes et en achetant aux producteurs du coin, si possible en bio »

Comment êtes-vous arrivée à la tête de cet établissement ?

Je suis tombée amoureuse de l'Ardèche et je voulais, pour y vivre, devenir restauratrice. La commune de Saint-Basile proposait, au lieu-dit Lapras, une gérance communale. Je viens de retrouver la lettre de motivation que j'avais adressée à la mairie en 2005 et qui avait eu une réponse positive : la relire me prouve que, depuis 10 ans, je fais exactement ce que je voulais faire.

Le démarrage a-t-il été facile ?

Au début, certains habitants sont venus m'observer du coin de l'œil. Ils voulaient voir si je serais assez vaillante pour ouvrir chaque matin ! Ce n'était pas un problème. J'ai vite réclamé une cuisine, en complément du bar prévu, pour pouvoir offrir un service de restauration. Le maire, qui avait testé mes plats dans un snack saisonnier où j'ai travaillé, m'a tout de suite fait confiance. Mon style de cuisine séduit autant les Ardéchois que les touristes : tout est cuisiné avec des produits locaux. Je fais tout moi-même en cultivant une partie des légumes

et en en achetant aux producteurs du coin, si possible en bio. Je prends aussi la

viande et les fromages aux producteurs locaux, les caillettes à la boucherie de Lamastre, etc.

Vous accueillez aussi des artistes ?

Aujourd'hui, je dispose d'un fichier de 700 clients : je leur annonce par mail aussi bien la préparation de l'aïoli de ma Provence natale que l'organisation des prochains repas-concerts. Je suis soucieuse de la qualité des artistes. Aussi, je préviens les clients : ici, on écoute ! Pas question de discuter. En revanche, avant ou après, c'est au contraire recommandé. Je suis fière et émue de voir comme les gens font connaissance chez moi.

Le label « Bistrot de pays », obtenu en 2012, et désormais le label « Montagne 2040 », constituent une reconnaissance de cet esprit chaleureux comme de mon choix d'une cuisine naturelle et locale. Je ne ferais ce métier nulle part ailleurs qu'en zone rurale !

“ Apporter une vie culturelle au village ”

Alexandre Chopin,
patron du café musique du Livradois-Forez

Vous avez ouvert en 2010 un café-musique à Domaize, dans le Livradois-Forez. Pourquoi ici ?

C'est là où j'ai grandi. En 2009, après mon diplôme de tuyauteur industriel à Clermont, je cherchais du travail et pensais reprendre la société de mon père. Entre temps, j'ai participé comme bénévole à un festival de musiques actuelles. Ses organisateurs m'ont parlé de ce café, qui était à reprendre. J'aime la musique alors je me suis lancé. J'ai sollicité la CCI du Puy-de-Dôme notamment, pour monter un vrai projet de café, avec un pôle multiservices et, surtout, une scène. Mon idée était vraiment d'apporter une vie culturelle à ce village de 400 habitants, mais aussi à tous ceux des alentours.

Comment travaillez-vous au quotidien ?

J'ouvre chaque matin le café et le pôle : j'ai un dépôt de pain, des timbres et des produits de base en épicerie. Peut-être seulement 10 à 15 % de la population locale fréquente le café le jour, parce qu'une bonne partie travaille en ville et ne rentre que le soir. Mais c'est essentiel d'assurer un relais d'alimentation pour ceux qui se déplacent peu. J'ai aussi contribué à créer un réseau d'échanges de services de 50 personnes. Mais le plus, c'est la scène ! Chaque vendredi soir elle est à disposition. Les instruments sont installés dans un coin, prêts pour qui veut jouer, qu'il soit dans un groupe ou pas. L'affluence est très variable, mais régulière. Et, une fois par mois, nous accueillons des concerts ou des spectacles.

« Le plus, c'est la scène ! Chaque vendredi soir elle est à disposition. Les instruments sont installés dans un coin, prêts pour qui veut jouer »



Comment construisez-vous la programmation ?

Je me suis constitué petit à petit un réseau. Aujourd'hui, les groupes me sollicitent pour venir. J'aime des styles très différents. Mais je choisis aussi en fonction des goûts du public. Il faut varier et faire découvrir des choses nouvelles, originales. Je passe aussi bien du rock ou du reggae, que du jazz, de la guinguette ou de la musique klezmer. J'ouvre aussi la scène aux spectacles de clowns. J'accueille des rassemblements de vieilles voitures, ou même des ateliers d'hôtels à insectes. En juin, je co-organise un festival consacré à l'Afrique. Moi aussi, je découvre. J'aime cette diversité et j'ai envie de développer l'espace culturel.








ORGANISER UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUILBRÉE DE L'ESPACE

Les enjeux :

Les diverses activités présentes en montagnes exercent une forte pression sur le foncier. Celle-ci est d'autant plus importante qu'il faut composer avec le relief.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Respecter les spécificités de l'architecture de montagne et redonner accès au logement tout en limitant l'étalement urbain
- ▲ Préserver les terres agricoles dans les zones soumises à de fortes pressions foncières et redonner vie aux terres non exploitées
 -  **Aide aux producteurs de reblochon** pour améliorer l'autonomie fourragère
- ▲ Faciliter les projets de transmission et reprise des exploitations en anticipant les conséquences des réformes agricoles dans les territoires de montagne
- ▲ Garantir la sauvegarde des paysages, planifier l'aménagement à long terme, mieux coordonner les politiques publiques par une gouvernance à inventer
 -  **Val d'Isère**, la requalification d'un quartier du centre de la station
 -  **Réserve naturelle régionale des Saisies** : préserver la biodiversité



ILS SONT LABELLISÉS



Le Haut-Bugey accompagne les agriculteurs proches de la retraite

►► En 2013 une étude portant sur la déprise agricole démontre que sur la centaine d'exploitations du Haut-Bugey, plus d'une trentaine n'a aucune perspective de transmission. Les paysages, les filières de qualité, la vitalité rurale sont fortement menacés. Une stratégie pour faciliter les transmissions, en accompagnant au cas par cas les situations fragiles, est définie. Des visites sont réalisées auprès des futurs cédants pour mieux connaître leurs attentes et les freins possibles à leur transmission. À partir de ces visites, le territoire et ses partenaires définissent les solutions d'accompagnement individuel et/ou collectif.

La Tarentaise coache ses copropriétaires

►► Dans les stations de sports d'hiver de Tarentaise, plus de 3 % des lits touristiques sortent chaque année du marché de la location touristique, au profit du parc de résidences secondaires ou d'une vacance complète des appartements (lits dits "diffus" ou "froids"). Comme ce phénomène ne peut plus être compensé par la construction de logements neufs, la remise en tourisme des lits froids est essentielle pour maintenir l'activité économique du territoire. L'action Coach copro' Tarentaise propose aux copropriétaires de réfléchir à l'opportunité de remettre leur appartement en location, dans le cadre de leurs programmes de travaux à visée énergétique. Cette action, portée par l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise, est réalisée par Atout France et soutenue par la Région Rhône-Alpes et le Département de la Savoie.

OSER le photovoltaïque !

►► Le fonds d'investissement pour les énergies renouvelables OSER (Opérateur de Services Énergétiques Régional), initiative de la Région Rhône-Alpes et de nombreux co-investisseurs, réalise son premier investissement, aux côtés de Subsol et de la SEM SOLEIL (portée par le SIEL42), dans un parc de production photovoltaïque installé sur les toitures du bailleur Gier-Pilat-Habitat sur la commune de Saint-Chamond. Le parc, d'une puissance de 2,1 MW, sera installé en deux tranches successives et permettra la production d'environ 2100 MWh, soit l'énergie consommée annuellement par 400 ménages. Ce parc est constitué de petites installations adaptées à la surface des toitures des bâtiments.

Réserve Naturelle Régionale du Lac d'Aiguebelette

►► Troisième plus grand lac naturel français, le lac d'Aiguebelette est à la fois un haut lieu touristique et un bassin préservé, avec sa végétation lacustre et son environnement de forêts montagnardes et de falaises. Le classement du site en réserve naturelle régionale permet de renforcer la protection de cet espace naturel remarquable qui s'étend sur près de 845 hectares, en conjuguant préservation de la biodiversité et satisfaction des besoins des habitants (exploitation des services publics - hydroélectricité, captage d'eau potable ; activités de loisirs - nautiques, pêche, balades). Cette labellisation distingue le partenariat exemplaire mis en place entre la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, le Conservatoire des Espaces Naturels 73 et l'ensemble des propriétaires engagés.

2

Axe



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Les enjeux :

La montagne est riche en ressources naturelles, particulièrement en bois et en eau. Sources de richesses pour l'agriculture et le tourisme notamment, ces ressources doivent également être préservées.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Accompagner le développement d'initiatives permettant des économies de ressources et d'énergies

 **Centrale villageoise photovoltaïque dans le Pilat**

- ▲ Accompagner la recherche et l'expérimentation sur les énergies renouvelables

 **De l'énergie produite par les sous-produits du lait**

- ▲ Valoriser les services rendus par les ressources propres de la montagne





ILS SONT LABELLISÉS



Démarche AOC/AOP Fin Gras du Mézenc

►► **Viande de bœuf persillée, le Fin Gras du Mézenc est issu de bœufs ou de génisses élevés au foin et à l'herbe sur le terroir du Mézenc et engraisés durant le dernier hiver avec du foin naturel de montagne produit localement.** Grâce à l'action constante de l'association des Amis du Mézenc, ce produit saisonnier (février à juin) a obtenu l'AOP (appellation d'origine protégée) en 2013. La démarche Fin Gras est un véritable projet de territoire de montagne situé aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche pour y maintenir une agriculture et donc des populations, en endiguant la disparition des exploitations. L'association fédère une centaine d'éleveurs, près de cent boucheries et une trentaine de restaurants. La production totale a doublé au cours des 5 dernières années et s'élève, pour 2015, à près de 800 animaux. Les 2 Régions et les 2 Départements sont des partenaires du projet depuis son origine.

La rénovation écologique de l'habitat dans les Bauges

►► **En 5 ans, grâce à l'action d'Act Habitat et Oxalis (association d'éducation à l'environnement spécialisée dans l'éco-construction et l'éco-rénovation), 15 ménages modestes résidant dans les Bauges ont participé à la réhabilitation de leur logement en utilisant des matériaux écologiques issus de filières locales (système de chauffage, isolation extérieure).** Cette action, qui fait travailler des artisans locaux, s'inscrit dans un dispositif soutenu par la Région au titre de l'expérimentation « Habitat, réhabilitation à dimensions sociale et écologique » portée conjointement par la Fondation de France et la Fondation Abbé Pierre.

Rénovation du Centre sportif UCPA de Val Thorens

►► **Atteindre un objectif de performance BBC rénovation, malgré la très forte contrainte liée à l'altitude ?** Pari réussi pour le centre sportif de l'UCPA à Val Thorens, situé à 2100 m d'altitude, avec l'appui financier de la Région. Entièrement réhabilité, le bâtiment de 2620 m² est maintenant accessible à tous les publics et comprend des espaces d'hébergement à usage exclusif des personnels saisonniers. Les travaux ont été financés dans le cadre de DEFFIBAT, l'appel à projets Région Rhône-Alpes/ADEME sur les bâtiments performants. Depuis 2012, 50 bâtiments tertiaires ont ainsi été réhabilités.

Le PNR du Pilat soutient l'habitat durable

►► **Installé au sein de la Maison du Parc à Pélussin, le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable informe ceux qui veulent construire ou rénover leur logement selon les principes de l'éco-habitat.** Doté d'une « matériauthèque » et d'une table tactile, le centre présente des pratiques écologiques comme les isolants naturels, les installations bioclimatiques, le principe du mur Trombe (qui capte la chaleur), les brise-soleil ou encore les puits de lumière.

Ce centre accueille également les permanences des conseils en architecture et énergie ainsi que des formations pour les artisans du bâtiment, qui s'appuient sur les films tournés pendant le chantier de rénovation de la Maison du Parc.

Axe 2



ILS SONT LABELLISÉS



Centrale photovoltaïque villageoise sur le plateau de la Leysse

►► Avec les centrales villageoises photovoltaïques, les parcs naturels régionaux (PNR) de Rhône-Alpes développent les énergies renouvelables. Ainsi, sur le plateau de la Leysse, la centrale PERLE, créée en 2013, associe citoyens, entreprises locales et élus pour financer l'installation de capteurs solaires sur des toitures publiques et privées, avec un modèle économique qui garantit aux investisseurs 3 % de rendement. Aujourd'hui, 7 toitures réparties sur les 2 communes de La Thuile et Puygros sont concernées. Cette action, soutenue par l'Europe, la Région et Rhône-Alpes Énergie Environnement, sera étendue à travers le projet « Territoire à énergie positive » (TEPOS) qui réunit le PNR Massif des Bauges, Chambéry Métropole et Annecy Métropole.

« De ferme en ferme® »

►► En participant à l'opération « de Ferme en Ferme® », les paysans font partager leur métier et leur passion à des visiteurs souvent extérieurs au monde agricole. « De Ferme en Ferme® » est l'occasion privilégiée de comprendre les modes de production agricole durables et de découvrir les savoir-faire et les productions engagées dans une démarche de qualité. Cette opération, organisée par le réseau CIVAM, génère des échanges entre ville et campagne. En 2015, 3 fermes sont distinguées :

- Ardèche : Jérôme et Claire Debard, apiculteurs ;
- Loire : Michel Barou et Anne-Marie Griot, vaches laitières ;
- Rhône : Nadine et Joseph Foschesato « Symphonie des vergers », vaches de race Aubrac et Highland, cidre, vinaigre de cidre.

Le plessage remis au goût du jour !

►► Le plessage, tressage de haies laissées vivantes pour clore les prairies pâturées, délimiter des parcelles ou canaliser un cheminement est une pratique manuelle qui contribue au maintien de la biodiversité. Implantée à Saint-Haon-le-Châtel (42), l'association Madeleine Environnement a travaillé avec le Syndicat Mixte des Monts de Madeleine pour réintroduire, avec l'aide des acteurs agricoles locaux, cette pratique oubliée. Aujourd'hui, le plessage est également utilisé sur les sites touristiques afin de marquer une entrée ou un sentier à suivre.

La filière petit épeautre de Haute-Provence se développe

►► Réparti entre Rhône-Alpes et PACA, le petit épeautre fait partie du patrimoine céréalier de Haute-Provence. Doté d'une Indication Géographique Protégée (IGP) qui garantit sa qualité supérieure et sa culture dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, le « caviar des céréales » a permis à de nombreux producteurs de se diversifier et d'assurer la pérennité de leurs exploitations. Une filière s'est ainsi développée (61 producteurs pour 300 tonnes) autour de l'IGP. Des actions collectives sont organisées avec le mouvement Slow Food qui promeut une vision de la nourriture porteuse de plaisir et de traditions.

Axe 3








PROMOUVOIR DES CONDITIONS D'EMPLOI DURABLE

Les enjeux :

Les spécificités montagnardes imposent une forte saisonnalité aux activités et nombre d'emplois sont ainsi précarisés. La pluriactivité est une nécessité séculaire en montagne. Depuis quelques années, la situation de l'emploi est marquée par la désindustrialisation particulièrement forte dans certaines vallées.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Faciliter l'accès à la formation et à la qualification y compris en développant l'enseignement à distance
 -  **Formation de cuisinier du terroir**
- ▲ Sécuriser les emplois en favorisant la pluriactivité plutôt que la saisonnalité, en soutenant les formations initiales et continues spécifiques à la montagne
 -  **Lycée des métiers de la montagne Général Ferrié de Saint-Michel de Maurienne** : des formations bi-qualifiantes pour répondre aux spécificités de la montagne
 -  **Un diplôme pour les animateurs en station de montagne**
- ▲ Favoriser le dialogue entre salariés et employeurs
- ▲ Mutualiser les compétences et les emplois, par exemple dans le cadre de groupements d'employeurs
 -  **Action saisonnalité SaisonPro**
- ▲ Accompagner les entreprises en mutations et les salariés dans les filières structurantes
- ▲ Favoriser l'innovation et l'accueil d'innovateurs
 -  **Ludovic Biais, artiste et forgeron**



ILS SONT LABELLISÉS



Ébénisterie au lycée des métiers du Nivolet

►► **Devenir charpentier, menuisier, agenceur ou ébéniste ? C'est possible pour les élèves du lycée du Nivolet qui forme les jeunes aux métiers du bois.** Très attractive, cette filière répond à une demande des entreprises qui manquent de personnes formées à ces métiers. En s'engageant dans un métier d'art, les élèves vont apprendre l'histoire des styles et les méthodes traditionnelles de fabrication mais aussi la maîtrise des outils numériques. L'accent est mis sur des projets qui favorisent l'interdisciplinarité : art appliqué, technologie, fabrication en atelier. Les élèves apprennent à respecter un cahier des charges pour produire un mobilier de qualité dans des délais contraints. Un avant-goût de leur vie professionnelle.

La plateforme emploi du Cluster Montagne

►► **Outil en ligne de recensement des demandes d'emploi et des recherches de compétences,** la « plateforme emploi » du Cluster Montagne vise à répondre aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises de cette filière dynamique et créatrice d'emploi, mais marquée par une forte saisonnalité. Cette plateforme est une déclinaison des actions du CDDRA* Espace Métropole Savoie, en faveur de la mise en réseau des acteurs de l'économie et de l'emploi. Elle est accessible depuis le site Internet du cluster (www.cluster-montagne.com) et héberge également un répertoire des métiers et des formations dans le domaine de l'aménagement de la montagne.

Les fromages et la montagne : une passion qui se transmet

►► **Le Syndicat des crémiers-fromagers Rhône-Alpes et PACA représente les détaillants crémiers-fromagers qui travaillent en boutique et sur les marchés.** Pour promouvoir l'excellence, il organise tous les 2 ans, lors du SIRHA, le Concours National des Fromagers. Le Syndicat soutient les personnes en reconversion ayant un projet de création ou reprise d'une fromagerie, en leur proposant formations, aide au choix de l'implantation et informations détaillées sur le métier. Actuellement, 60 personnes en reconversion sont formées en Rhône-Alpes.

Local solidaire pour les saisonniers à Val d'Isère

►► **Au cours de l'hiver 2013-2014, un incendie touche une résidence de Val d'Isère, laissant saisonniers et employés démunis.** Une solidarité se crée pour leur venir en aide. De là émerge l'idée de créer un local solidaire pérenne : propriétaires, résidents, hôtels, saisonniers peuvent y déposer leur matériel encore en bon état (vêtements d'hiver, matériel de ski ou petit matériel de cuisine). Ces objets sont triés et vendus à un prix symbolique par l'association Vie Val d'Is qui leur donne ainsi une seconde vie. Soutenue par la Région dans le cadre de son nouveau dispositif d'aide aux espaces saisonniers, la mise en service du local solidaire est prévue pour l'automne 2015.

*Contrat de développement durable Rhône-Alpes

Axe 3





L'insertion professionnelle par l'emploi saisonnier

►► Rapprocher les jeunes et les employeurs du tourisme et de la saisonnalité (Plateforme de mobilité saisonnière IPM - Insertion, Professionnalisation et Mobilités des jeunes rhônalpins)

Créée fin 2012 à l'initiative de l'UNAT Rhône-Alpes (Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air), de l'Union Régionale des Missions Locales, de la CGT et de la CFDT Rhône-Alpes, la Plateforme de mobilité IPM (Insertion, Professionnalisation et Mobilités des jeunes rhônalpins) encourage la mobilité professionnelle et internationale des Rhônalpins de 18 à 25 ans (chantiers, stages, emplois). La plateforme favorise aussi l'insertion professionnelle des jeunes par l'emploi saisonnier dans le secteur du tourisme et propose des formations en intersaison. Entre mars 2013 et décembre 2014, 524 jeunes ont été recrutés en emploi saisonnier, 180 jeunes sont entrés en formation et 1700 jeunes ont assisté à l'une des 96 informations collectives sur l'emploi saisonnier.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Union Mutualiste pour l'Habitat et l'Insertion des Jeunes (UMHIJ), via son action menée par le Relais du Père Gaspard, et l'Association lyonnaise pour l'insertion par l'emploi saisonnier (ALPIES) ont rejoint la plateforme IPM pour coordonner leurs actions de placement et de suivi des jeunes en emploi saisonnier en Rhône-Alpes.

Coordination des acteurs de l'emploi saisonnier (UNAT)

L'UNAT coordonne l'ensemble des salariés des structures dédiées au placement en emploi saisonnier de la plateforme IPM (conseillers des Missions Locales impliqués dans le projet, salariés de l'UMHIJ et d'ALPIES) et apporte sa connaissance du réseau des employeurs du tourisme social et solidaire.

Le Relais du Père Gaspard prépare les jeunes à l'emploi saisonnier (UMHIJ)

Dans le Massif de l'Oisans, tout au long de l'année, en alternant rencontres collectives et entretiens individuels, le Relais du Père Gaspard accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi, puis les suit pendant la saison. Cette initiative a reçu le prix national pour l'emploi de qualité « Mon asso s'engage ».

Quand l'emploi saisonnier insère des personnes fragilisées (ALPIES)

Le partenariat entre des employeurs et ALPIES garantit la conclusion de contrats de travail saisonniers, avec solutions de logement et prise en charge de la restauration. Un accompagnement et un suivi personnalisé sont assurés, jusqu'au bilan de fin de saison.

4

Axe



ÉLARGIR ET ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE

Les enjeux :

Les variations du manteau neigeux, conséquences du réchauffement climatique, conduisent à repenser l'offre touristique.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Promouvoir un tourisme davantage fondé sur les spécificités et les ressources de chaque massif, en favorisant des formes de tourisme alternatives

 « Destination Parcs », des séjours originaux

- ▲ Encourager l'accès à la montagne du plus grand nombre et en toutes saisons

 Dans le cadre de l'opération
« Aide au départ en vacances des jeunes » :

- Le domaine Lou Capitelle (07)
- Le centre de vacances l'Echo des Montagnes (74)
- Le centre UCPA Les Arcs 1600 (73)

- ▲ Développer la découverte et l'éducation à la montagne, en particulier pour les jeunes

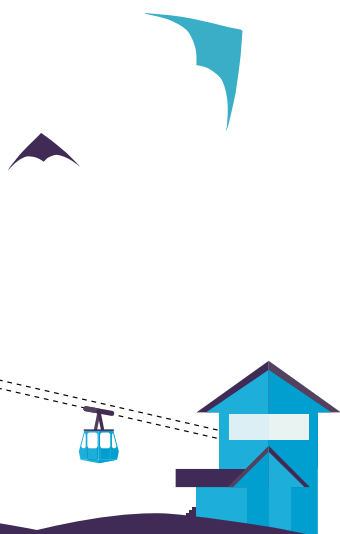
 Benoît Laval, le « père » des stations de trail

- ▲ Lutter contre le développement de « lits froids » par une gestion prévisionnelle des hébergements et des équipements sur des territoires plus vastes que la seule station

 Remise en tourisme de l'immobilier de loisirs en Tarentaise

- ▲ Accompagner les efforts qualitatifs des professionnels du tourisme

 La reconstruction du refuge du Goûter



ILS SONT LABELLISÉS



De nouvelles offres touristiques attractives pour la montagne ardéchoise

►► Dans le cadre des Conventions de stations durables, la Région Rhône-Alpes encourage les territoires de montagne à diversifier leurs activités touristiques. La montagne ardéchoise est doublement distinguée :

Pôle neige Chavade-Bauzon

L'Ardèche Espace Montagne développe une offre 4 saisons, accessible à un public familial. Le site dédié aux disciplines nordiques et aux loisirs de glisse alpine est aménagé en respectant l'environnement et en créant des emplois locaux. Le Pôle neige contribue à faire vivre le territoire toute l'année en s'ouvrant aux skis à roulettes, au VTT et à la course à pieds, pour la population locale comme pour les touristes.

Traversée de la montagne ardéchoise et réseau VTT à assistance électrique

Le Syndicat mixte de la montagne ardéchoise développe et gère la Traversée de la montagne ardéchoise, itinéraire de 120 km praticable par tous, en toutes saisons, à pied, en VTT, en VTT à assistance électrique, à cheval, en raquettes ou encore en ski de randonnée nordique sans damage, pratique que cet itinéraire remet au goût du jour.

Les « greeters » vous font découvrir leur Pilat !

►► Les Pilatois passionnés par leur territoire peuvent rejoindre le réseau des « greeters ». Ces personnes animées par l'envie de partager leurs coins secrets, leurs coups de cœur ou leurs anecdotes pourront ainsi faire découvrir – gratuitement – les différentes facettes du Pilat, aux visiteurs comme aux habitants du Parc. Ce réseau, porté par la Maison du Tourisme du Pilat met en relation visiteurs et Greeters via le site Internet www.pilat-greeters.fr, contribuant aussi à créer du lien entre personnes d'un même massif et à accueillir les nouveaux arrivants. Cette initiative est une première au sein des Parcs naturels régionaux de France. Après avoir intégré le réseau France Greeters (39 destinations aujourd'hui), bientôt le réseau mondial des Greeters ?

Le centre international de séjour (CIS) de Val Cenis se développe

►► Le CIS de Val Cenis accueille des clientèles scolaires, adultes, ainsi que des groupes de jeunes. Afin d'aménager des appartements pour les saisonniers du centre et de développer la gamme d'hébergement, la création d'un nouveau bâtiment est en projet. En cherchant à diversifier sa clientèle, le centre consolide sa vocation sociale et éducative, dans un objectif de développement durable. L'ancrage local du CIS est à souligner : circuits courts pour la restauration, partenariats avec des prestataires locaux, formules d'accueil pour les écoles des villages alentour, séjours comprenant la sensibilisation et l'éducation au territoire. Concernant la politique salariale, le centre fidélise son personnel saisonnier et le loge sur site. Il a également mis en place un intéressement, un plan épargne entreprise ainsi qu'un comité d'entreprise.

4

Axe



ILS SONT LABELLISÉS



Ferme de Bourlatier

►► En 1987, la Ferme de Bourlatier est cédée par son propriétaire à l'association LIGER qui œuvre à la réhabilitation et à l'animation du site. La restauration de ce bâtiment de 50 m de long, financée par le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes, l'État, l'Europe, la fondation d'entreprise Colas et la Société de Sauvegarde, durera 4 ans et vaudra à la ferme le 1er prix de l'émission « Chef d'œuvre en péril ». Aujourd'hui, le site accueille des conférences, spectacles, projections de films, balades botaniques... et depuis 5 ans le « Festival du Livre en Montagne Ardéchoise ». Parmi les projets d'équipement figurent l'installation d'un dispositif de chauffage et une nouvelle proposition muséographique.

Odyssée Verte Vercors Trièves

►► La commune de Gresse en Vercors et l'ONF ont inauguré le prototype montagne de l'Odyssée Verte® en juin 2012. Ce concept écotouristique consiste en un parcours suspendu dans les arbres de plus de 300m de long permettant à tous les publics une balade non sportive entièrement sécurisée « à hauteur d'oiseau » entre 2 et 10m de hauteur. Les passerelles et plates-formes sont animées d'une scénographie scientifique et poétique sur le thème d'un voyage à la rencontre des arbres. Le scientifique Francis Hallé parraine l'Odyssée Verte Vercors Trièves. L'ONF entend exporter ce concept sur l'ensemble des Massifs. Ici, il œuvre aux côtés de la commune de Gresse en Vercors et la société Trièves Loisirs Développement.

5

Axe



ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Les enjeux :

Les modèles économiques qui ont longtemps prévalu sont aujourd'hui en pleine mutation. Innovation et économie plus territorialisée participent à un nouvel équilibre.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Conforter l'activité des TPE et PME en place et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, accompagner la relocation des activités industrielles

 **Projet de développement de drones autopilotés (IMSRN)**

- ▲ Promouvoir la transformation, la valorisation et la commercialisation des productions locales
- ▲ Pérenniser la contractualisation entre les clusters régionaux et la Région, notamment le cluster Montagne
- ▲ Favoriser le dynamisme d'une économie de services qui s'appuie sur une identité forte et sur tous les potentiels locaux

 **Tourisme d'affaires dans la Vallée du Giffre**

- ▲ Soutenir les nouvelles formes d'entrepreneuriat, les échanges non marchands et solidaires, l'activité du tissu associatif

 **Co-working en Ardèche : « Le Préau » regroupe des travailleurs indépendants**

 **Les « Cigales » du Pilat**



ILS SONT LABELLISÉS



La recherche au service du développement rural

►► Le Réseau « Espace Rural et Projet Spatial » associe douze établissements (écoles d'architecture, écoles du paysage, écoles d'ingénieurs agronomes), parmi lesquels les ENSA Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne et AgroParisTech. Ce réseau structure et encourage la collaboration entre ces établissements pour faire émerger, en milieu rural comme en zones de montagne, des projets d'enseignement et de recherche, des actions de formation et de valorisation, en mobilisant les territoires. Les Parcs Naturels Régionaux constituent particulièrement des laboratoires de recherche grandeur nature pour devenir des territoires du futur.

Réparer les produits textiles pour moins jeter

►► En 2013, l'association Outdoor Sports Valley (qui regroupe plus de 200 marques et 120 entreprises de l'outdoor) a créé un centre de réparation mutualisé de produits textiles endommagés. Spécialisée dans la sous-traitance industrielle dans le domaine du décolletage, l'entreprise d'insertion par l'activité économique Mont Blanc Insertion, qui a développé une compétence couture, a relevé le défi. En augmentant la durée de vie des produits et en diminuant le volume des déchets, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire.

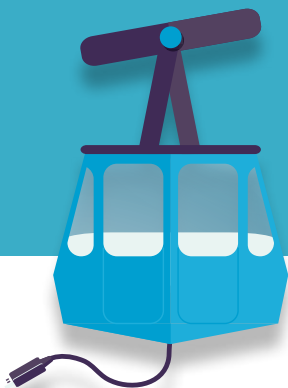
« La Fourmilière », espace partagé de travail

►► L'espace partagé de travail de Monestier-de-Clermont est porté par un collectif de personnes regroupées au sein de l'association « la Fourmilière ». Ouvert depuis le printemps 2015, cet espace s'adresse aux télé-travailleurs et travailleurs indépendants, mais aussi aux salariés domiciliés loin de leur entreprise. Au delà d'une mutualisation de moyens (accès internet, postes de travail, téléphone, imprimante, etc), la Fourmilière encourage une réflexion sur les formes de travail et favorise l'emploi et les synergies entre acteurs du Trièves. Idéalement situé en centre-ville, l'espace est accessible aux personnes à mobilité réduite. La Région a soutenu l'aménagement des locaux dans le cadre du CDDRA* Alpes-Sud Isère.

*Contrat de développement durable Rhône-Alpes

6

Axe



TRANSPORT ET NUMÉRIQUE : IMAGINER LES RÉSEAUX DE DEMAIN

Les enjeux :

Vivre en montagne, ou s'y rendre, implique une forte dépendance à l'automobile, lourde de conséquences économiques et écologiques. Le développement du numérique pourrait contribuer à résoudre en partie les problèmes de déplacements.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Soutenir les transports doux, par câble, en commun (TER, trains grandes lignes, bus funiculaires, téléphériques, vélos électriques..) et la multimodalité. Faciliter l'information du public, usagers et voyageurs

Navette hippomobile de Termignon

- ▲ Renforcer le haut débit, achever la couverture internet intégrale pour favoriser de nouveaux usages à distance

Easy mountain, la randonnée connectée

- ▲ Soutenir les territoires d'expérimentations, notamment les centrales de mobilités portées par les Parcs Naturels Régionaux



ILS SONT LABELLISÉS



Mobilité durable dans les Alpes

►► Sur Alpinfonet.eu, les opérateurs touristiques, les touristes et résidents peuvent trouver de l'information sur les offres de mobilité durable vers et dans les Alpes. Développé dans le cadre du programme européen de coopération transnationale Espace Alpin, ce projet repose sur la mise en réseau des systèmes d'information touristiques. De nouveaux services sont déjà ou seront prochainement disponibles, comme la recherche d'itinéraire sur les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Isère et Savoie ou encore des outils sur la mobilité durable que les opérateurs locaux peuvent intégrer dans leur propre site web ou mobile (carte interactive, recherche d'itinéraires...). L'Office de Tourisme d'Auris-en-Oisans ouvre la voie, aux côtés de la Région Rhône-Alpes.

Téléservices de santé en Isère

►► Face au vieillissement de la population et à l'augmentation de la part des pathologies chroniques, Autonom@Dom® propose une réponse adaptée au maintien à domicile en regroupant téléassistance, télésanté et télémédecine dans un seul bouquet de services. Entre 2015 et 2017, une plateforme d'intermédiation accessible à tous les Isérois sera expérimentée. Dans le même temps, des évaluations médico-économiques seront réalisées sur 4 cohortes de 600 personnes, réparties sur quatre territoires du département (Vercors, agglomération grenobloise, Porte des Alpes et Bièvre Valloire).

Télémédecine en montagne

►► L'association IFREMMONT (Institut de recherche et de formation de médecine de montagne) anime depuis 10 ans un réseau franco-italo-suisse d'excellence en médecine de montagne. Habitué aux programmes européens de coopération, et appuyé par les collectivités, l'Ifremmont développe des projets de télémédecine visant la création d'un centre d'appel et de détresse, ainsi qu'une plateforme de consultation spécialisée en médecine de montagne. Cette année un projet franco-suisse de télémédecine dénommé SOS MAM permettra d'améliorer la prise en charge des urgences et des pathologies de montagne au travers d'un service de téléconsultation offert aux populations, aux touristes et aux professionnels de la montagne.

Chasse au trésor interactive en pays roannais

►► Mathéron est un grand alchimiste. Ses précieuses potions magiques lui ont été dérobées. Il faut l'aider ! C'est ainsi que se met en place une chasse au trésor interactive « À la recherche des potions magiques de Mathéron », kit de jeu porté par le Roannais et permettant de résoudre 4 énigmes en sillonnant 4 villages emblématiques du Massif central : Ambierle, Saint-Haon-le-Châtel, Lay et Belleruche. Cette nouvelle façon d'explorer le territoire a reçu un trophée "Terres à Clic" pour son parcours à la fois ludique, culturel et historique. www.matheron.net

6

Axe



ILS SONT LABELLISÉS



Tendances Ardèche Méridionale : un portail Internet unique pour les commerçants et artisans

►► **TAM TAM va dorénavant résonner en Ardèche méridionale...** C'est dans cette optique que ce site Internet a été conçu : il s'agit de créer l'outil pratique du citoyen ardéchois souhaitant consommer localement dans tous les domaines de la vie quotidienne. Besoin de connaître les horaires d'ouverture du boulanger du village ? TAM TAM ! Envie d'un soin esthétique près de chez soi ? TAM TAM ! Recherche d'un plombier certifié Qualibat ? TAM TAM ! Simple d'accès, le site a été conçu en étroite concertation avec les commerçants et artisans locaux qui administrent les espaces dédiés à leurs entreprises. Mis en ligne en octobre 2014 (www.tendances-ardeche-meridionale.com), avec le soutien du Département de l'Ardèche et de la Région Rhône-Alpes, le site fédère les Unions de commerçants, le réseau des Bistrots de Pays, les associations de professionnels des métiers d'art et la CCI autour d'un projet commun cher au Pays de l'Ardèche méridionale : le développement de l'économie de proximité.

Bien vivre dans les Monts d'Ardèche

►► **Terre d'accueil, le Parc des Monts d'Ardèche cherche depuis sa création à maintenir et accueillir des actifs sur son territoire : activités économiques, emplois, services à la population, habitat, attractivité et lien social** sont autant de conditions à offrir pour faire des Monts d'Ardèche un territoire où il fait bon vivre et créer. Le Parc favorise les conditions d'activités et d'emplois, renforce la capacité du territoire à recevoir des habitants (accès au foncier et à l'habitat, qualité de l'habitat,...) et permet l'accès aux services et à une vie sociale et culturelle. Grâce au programme européen Leader, le Parc a édité un portail internet www.vivre-monts-ardeche.fr pour répondre à tous ces enjeux.



FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les enjeux :

Des restrictions budgétaires entraînent une raréfaction des services de proximité en zone rurale. Or, ces services facilitent le quotidien de ceux qui vivent ou souhaitent s'installer en montagne.

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Mettre en place de nouvelles formes de solidarité et d'organisation entre les montagnes et leurs villes d'influence

 **Des jardins collectifs pour lutter contre la précarité**

- ▲ Favoriser le maintien, l'implantation et/ou le retour de service de proximité, dans les bourgs de piémont et les vallées, y compris en ayant recours à des services mobiles ou à distance

 **Rénovation du centre de soins de Satillieu**

 **Télesurveillance de patients cardiaques (CHU de Grenoble)**

- ▲ Mieux accueillir et accompagner les nouveaux arrivants en coordonnant les aides et services entre acteurs publics et privés



ILS SONT LABELLISÉS

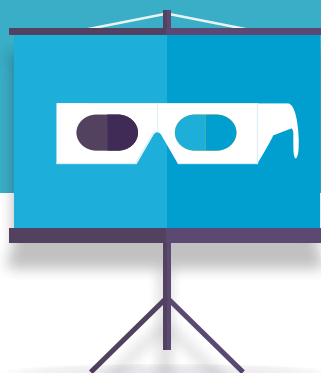


Une maison de santé pour la Vallée d'Aulps

►► La vallée d'Aulps (Haute-Savoie) est marquée par une forte activité touristique, le nombre d'habitants pouvant osciller entre 30 000 et 65 000 avec une présence importante de travailleurs saisonniers lors de la saison hivernale. Pour améliorer la prise en charge des soins de premier secours, quelle que soit la période de l'année, la communauté de communes a décidé la création d'un pôle de santé dans la vallée et d'une maison de santé à Saint Jean-d'Aulps. Plusieurs actions ont été menées : plan santé saisonniers, dossiers patients partagés entre professionnels de même métier, actions de formation de jeunes médecins. Plusieurs professionnels se côtoient à la maison de santé, ouverte depuis le 1^{er} décembre 2014 : médecin généraliste, sage-femme, infirmières, podologues, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, psychologues et psychiatre. L'Aide à Domicile en Milieu Rural prévoit également d'y installer des bureaux. La Région a apporté 100 000 € pour la construction d'un bâtiment HQE.

Prévenir les risques de santé chez les jeunes et saisonniers en Oisans

►► Le territoire de l'Oisans vit au rythme des saisons : on y dénombre 4 500 travailleurs saisonniers l'hiver et 1 000 l'été. C'est sur ce territoire de l'Isère que l'on comptabilise le plus grand nombre de saisonniers. Depuis 2005, le Collectif Santé en Oisans, coordonné par l'IREPS Rhône-Alpes, propose des actions de santé en station pendant l'hiver. En été, des actions d'information et de prévention des risques liés à la saison (sexualité, alcool, hydratation, soleil) sont menées auprès des jeunes et des saisonniers en lien avec le Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Bourg d'Oisans.



REDÉCOUVRIR LA MONTAGNE : TRANSMISSION ET OUVERTURE

Les enjeux :

S'ouvrir aux autres, aux nouveaux venus, porteurs d'autres cultures et héritages, sensibiliser de nouveaux publics à la culture montagne et favoriser l'accès à une offre culturelle, garante de lien social et d'ouverture, tels sont les défis auxquels devront répondre nos montagnes. Sans toutefois perdre ce qui fait leur identité..

Les premières orientations et les projets labellisés en décembre 2014 :

- ▲ Faire de nos montagnes des territoires pilotes, emblématiques d'un nouveau mode de développement, qui valorise la qualité de vie et la santé sociale de ses habitants

Les bistrots de pays dans le Massif central
L'association « A chacun son Everest »

- ▲ Soutenir la création artistique, l'offre culturelle en montagne et sa diffusion, promouvoir la transmission et le dialogue des cultures

Festival de cinéma européen des Arcs
Festival international du film d'Autrans

- ▲ Appuyer la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la montagne

- ▲ Favoriser les débats citoyens, organiser le partage et la diffusion d'expériences

Dans le cadre du dispositif Eurêka, la MFR de Sallanches et le lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains

Le guide « Réussir sa sortie en refuge avec des jeunes »

- ▲ Mobiliser les réseaux scientifiques et universitaires pour accompagner les territoires de montagne face aux mutations

- ▲ Porter la parole des montagnes dans les instances nationales et européennes afin de faire reconnaître la spécificité de leur développement



ILS SONT LABELLISÉS



A Sixt Fer à Cheval, « la culture s’emmontagne »

►► Avec « la culture s’emmontagne », la Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval encourage une programmation culturelle variée entre Arve et Giffre, en juin et juillet 2015. À l’initiative d’acteurs culturels locaux, ce projet permet à chaque événement de mettre en valeur le site naturel remarquable qui lui tiendra lieu de décor (chant, danse, musique, théâtre, art de rue, cinéma, photo...). À ce jour, 6 associations proposent une « cordée culturelle » aux habitants de leurs vallées : sentier land art ; journée de sensibilisation aux plantes et au gaspillage alimentaire à travers la balade, la musique et le cinéma ; journées « jeune public » dédiées au théâtre et à la création artistique ; concert et festival de contes.

Les « Chemins d’artistes en Savoie » du Dôme Théâtre

►► Scène régionale, le Dôme-Théâtre propose, dans le cadre de sa saison 2014-2015, « Chemins d’artistes en Savoie », une diffusion de cinq spectacles dans de nombreuses communes de Savoie. Véritables passerelles entre les arts, ces spectacles représentent la diversité des champs artistiques (théâtre, cirque, musique, danse et magie). Ils s’accompagnent d’un projet d’action culturelle touchant tous les publics des communes ainsi que les scolaires (ateliers de danse, jonglerie, stage de magie...). Merci aux artistes et compagnies Propos – Denis Plassard, Véronique Petit, Édith Amsellem, Atelier Lefeuvre & André, Compagnie Le Phalène !

Prévention des risques en montagne auprès des jeunes rhônalpins

►► Esprit Montagne est né d’une conviction portant sur la nécessaire sensibilisation des collégiens et lycéens aux métiers de la montagne et d’une motivation, celle de fédérer les compétences et mettre en contact les différents acteurs concernés par l’éducation aux activités en montagne, aux métiers de la montagne et aux risques potentiels. Esprit Montagne intervient ainsi auprès des scolaires en impliquant les professionnels de la montagne pour faire découvrir la diversité des métiers de ce milieu.

Festival Jazz au Sommet dans le Pilat

►► L’association Jazz au Sommet s’est donné comme objectif de partager et faire découvrir cette musique aux habitants du plateau autour de Saint Genest Malifaux et de la rendre accessible à tous, en lien avec la nature et le territoire. Chaque année, à la mi-septembre, le festival donne à voir et à écouter de nombreux concerts dans des lieux insolites (granges, cours de fermes...). Cet événement, porté par des bénévoles, incarne un grand élan de solidarité mêlant les écoles, collèges et le lycée agricole, les commerces de proximité et de nombreux acteurs œuvrant en faveur des adultes handicapés, des maisons de retraite. L’édition 2015 se clôture avec une rando-jazz au Crêt de Chaussitre et bal sur les cîmes. « Jazz au Sommet » a remporté en mars 2015 le 1^{er} prix du concours « Un autre tourisme s’invente ici », organisé par les Parcs Naturels du Massif Central.

8

Axe



ILS SONT LABELLISÉS



« La Montagne pour nature » à Grenoble Saint-Ismier

►► Grâce à l'action « La Montagne pour nature », soutenue par la Région, des élèves de 1^{ère} professionnelle « Gestion des Milieux naturels et de la Faune » du Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Grenoble-St Ismier ont rencontré de nombreux acteurs du milieu montagnard. Ces rencontres au cœur du massif de Belledonne leur ont permis d'apprécier les richesses patrimoniales, naturelles et humaines de la montagne, mais aussi la fragilité de ce milieu. Forts de cette expérience, les jeunes ont réalisé un journal intitulé « La montagne m'a dit ».

Le Pot au Noir : création et diffusion dans le Trièves

►► Situé à Saint-Paul-les-Monestier dans le Trièves, le Pot-au-Noir est un lieu de création et de diffusion artistique qui promeut la culture artistique en milieu rural, en accueillant en résidence des compagnies de théâtre, danse, musique... Pour 2015, la programmation prévoit un temps de présentation publique pour chacune des 13 compagnies accueillies en résidence, la diffusion de spectacles dans le cadre de « Petites Tournées » sur les trois cantons du Trièves, en association avec différents partenaires (comités des fêtes, associations locales...), ou encore la collaboration au festival "Mens Alors !"

A Passy, le livre de montagne tient salon !

►► « L'eau des montagnes », thème du 25^e Salon du Livre de Montagne de Passy (7-9 août 2015). De nombreux éditeurs, libraires et spécialistes du livre ancien, français et étrangers ainsi que de nombreux auteurs seront au rendez-vous. Pour les amateurs de littérature, petits et grands, une large gamme de conférences-débats, tables rondes et projections de films sur l'actualité du livre et de la montagne sera offerte. Plusieurs prix seront décernés. L'association Montagnes en Pages qui organise ce salon depuis son origine a su se renouveler au fil des années. Cette manifestation, soutenue par la Région depuis 2005, a accueilli plus de 2500 personnes en 2014. La ville de Passy, les offices de tourisme de Passy et de Saint Gervais ainsi que le jardin des Cimes en sont partenaires.

Si vous identifiez des projets qui partagent les valeurs et les objectifs de la démarche Montagne 2040, n'hésitez pas à nous les faire connaître afin que la dynamique s'amplifie.



CONTACT

Direction du Tourisme, de la Montagne et des Parcs (DTMP) :
montagne2040@rhonealpes.fr

Ce document est téléchargeable sur montagne2040.rhonealpes.fr,
diffusez-le autour de vous !





montagne2040.rhonealpes.fr



Conseil régional Rhône-Alpes

1, esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269 Lyon Cedex 02
T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 40 46

